



**ACTIONS 2023**

**DES PROJETS TOURNES VERS L'AVENIR**

**VIE COMMUNALE**

**SERVICES À LA PERSONNE-DES NOUVEAUTES**

**LE CONSEIL ENFANTS**

**LEURS ACTIONS**

## UN BUDGET COMMUNAL 2023 D'AVENIR

Le vote du budget communal est un acte majeur dans la vie politique de la commune.

Le budget est voté par le conseil municipal. Il est adopté sous la forme d'une délibération, qui matérialise l'approbation du conseil municipal.

**Sans hausse des impôts depuis maintenant 10 ans, sans emprunt tout en prévoyant 514.000€ d'investissements** et en conservant la même qualité de service public, le budget 2023 de la commune est résolument tourné vers l'avenir.



En effet la commune est créditrice de plus **d'un million d'euro** qui vont permettre la réalisation des travaux que vous pourrez découvrir ci-dessous, mais aussi d'assurer le fonctionnement de la collectivité et les nombreux services au public que la Municipalité propose, ainsi que le fonctionnement de l'école, la gestion des espaces publics et des bâtiments communaux, le paiement des salaires de nos trois agents.



### LE CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS LEURS ACTIONS

Les jeunes du CME, continuent de mener à bien leurs projets. Ils ont pris à cœur de gérer, comme les grands, leur budget et surtout leurs travaux.

Cette année les jeunes ont souhaité installer des nichoirs à oiseaux afin de permettre à certaines espèces d'être accueillies dans un nid douillet.

Ils ont aussi assisté aux cérémonies commémoratives avec assiduité, notamment en lisant le discours du Ministre de la Défense. Un bon moyen de transmission de la mémoire à la jeune génération.



Rappelons les projets:

- ⇒ **Installation de cabanes à oiseaux**
- ⇒ **Acquisition de jeux pour la garderie**

⇒ **Participations aux cérémonies Municipales**

**Maire du CME: Enzo GOUVEIA**

**Adjoint: Matys MACEL**

**Conseillers Municipaux:**

**Inaya RACHADI, Soan JOUVE, Tyler MILLER**

### PROGRAMME D'ACTIONS 2023

L'ensemble de ces programmes est soutenu par l'Etat, La Région Auvergne Rhône Alpes, le Conseil Départemental de l'Allier et Vichy Communauté.

#### Voirie, espaces publics et cadre de vie

- ⇒ Aménagement d'espace public face à la Mairie
- ⇒ Extension du terrain de pétanque
- ⇒ Aménagement d'un parcours santé
- ⇒ Réparation du chemin des Bridons
- ⇒ Réparations route de St Germain
- ⇒ Curages de fossés
- ⇒ Travaux d'entretien au cimetière

**Montant total du programme: 70.090€**

#### Travaux aux bâtiments communaux

- ⇒ Création d'un local partagé pour des activités de service en centre bourg
- ⇒ Réfection des couvertures aux bâtiments communaux suite à la grêle 2022
- ⇒ Acquisition de matériel pour l'espace rural culturel

**Montant total du programme: 266.561€**

#### Soutien à l'attractivité locale

- ⇒ Subventions de fonctionnement aux associations locales: 3.000€
- ⇒ Subvention de fonctionnement à l'école communale de 68€/élève pour 30 enfants.
- ⇒ Participation financière de l'accueil périscolaire pour les familles au centre de Loisirs de St Rémy

## CEREMONIE COMMÉMORATIVE DU 8 MAI



Encore une très belle cérémonie pour la commémoration du 8 mai 1945....78 ans après.... souvenons nous et transmettons à la jeune génération !

Le 8 mai 2023, a connu cette année encore une forte affluence de la population

Merci à nos jeunes du conseil municipal d'enfants, aux sapeurs pompiers, élus et à la population Seullétoise

## LE LOCAL PARTAGE TIERS LIEUX EN TRAVAUX

Complément indispensable à la revitalisation du centre bourg, le local partagé est né d'une demande en locaux, d'auto entrepreneurs en activité Seullétois et des communes voisines recherchant des espaces de travail. La réhabilitation de l'ancien local technique à destination de ce nouvel usage a donc débuté en mai dernier.

En effet quatre à cinq porteurs de projets vont bénéficier d'espace partagé à tour de rôle, d'ici à fin septembre 2023. Les services proposés en alternat seront des activités de Psychomotricité, coiffure, sophrologie, médecine douce et Yoga...

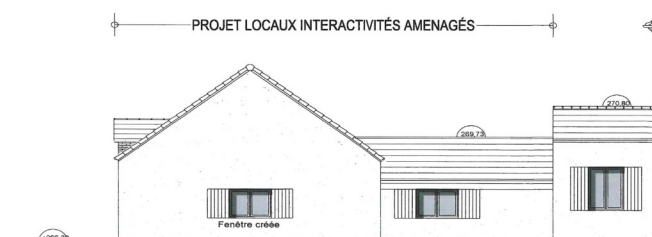
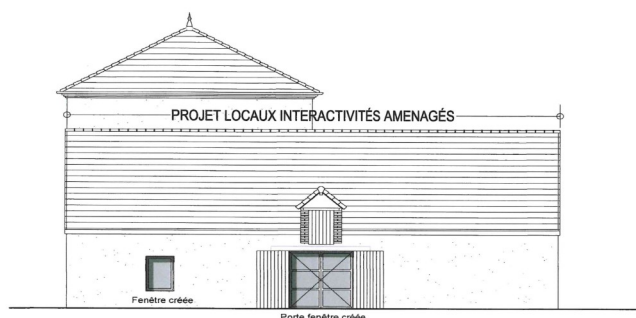
Ce programme d'un montant de 100.000€ HT est financé à 80% par le Conseil Départemental et par Vichy communauté.



### Les entreprises retenues lors de l'appel d'offres sont toutes locales.

- ⇒ Lot 1- Gros œuvre-Claveau-Saint Loup
- ⇒ Lot 2- Charpente-Claveau-Saint Loup

- ⇒ Lot 3- Menuiseries Int-Ext-ACM Corre-Creuzier le Neuf
- ⇒ Lot 4- Plâtrerie-Peinture-Metairie Mendes-Crèssange
- ⇒ Lot 5- Carrelage-Lassot-St Léger sur Vouzance
- ⇒ Lot 6- Plomberie sanitaire-Pro Clim Energie-Creuzier le Vieux
- ⇒ Lot 7- Electricité-La Lourousienne d'électricité-Louroux de Boule



Ce nouvel équipement va permettre la redynamisation du centre bourg en lien avec les autres activités déjà connues dans le domaine des services publics Mairie, école, de l'activité commerciale de l'auberge du Jacquelin et l'aspect patrimonial avec l'église.

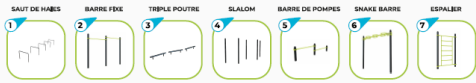
En effet dynamiser le centre bourg avec de nouveaux services à la personne, permettront de générer différentes activités économiques, mais aussi de faire vivre le cœur de bourg en attendant la construction de logement sur l'ancienne friche.

## LE PARCOURS SANTE OPERATIONNEL

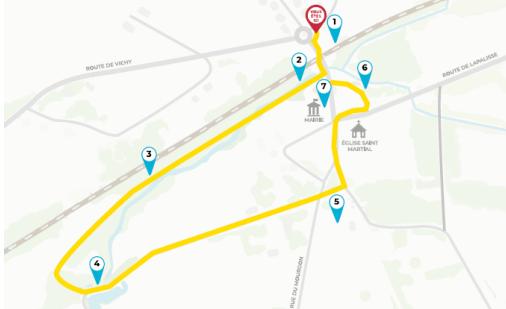


Le parcours santé de type gymnastique vient d'être réceptionné. Il permet désormais de pratiquer, en complément de la course à pied ou de marche, des exercices de santé et pour les plus aguerris du renforcement musculaire.

### BIENVENUE SUR VOTRE PARCOURS DE SANTÉ !



#### CENTRE BOURG DE SEUILLET



**Composé de sept agrès**, installés en centre bourg, son point de départ se situe à proximité de l'arrêt de car du rond point de la Route de Vichy. Un panneau d'accueil vous y attend.

Celui-ci débute avec un saut de cinq haies, se poursuit avec une barre fixe non loin du pont SNCF. Il continue le long du ruisseau le Jacquelin jusqu'au pont de bradière avec une triple poutre.

Puis après la passerelle vous trouverez un slalom de barres. Des barres à pompes sont installées sur la place Bridou, puis un snake barre à proximité du lavoir et enfin un espalier en fin de parcours dans l'aire de jeux actuelle.

Chaque agrès dispose d'une notice en fonction de sa difficulté et de son niveau sportif. Les notices sont dotées d'un QR Code qui permettront de télécharger une application de coaching.

Le parcours s'étend sur près d'un kilomètre et demi, en longeant un cadre préservé le long du ruisseau. Il vous permettra la pratique du sport ou du maintien en bonne santé. Il est lui aussi un complément d'attractivité pour notre commune tant pour le tourisme, que pour les administrés.

## LES NOUVELLES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Le CCAS continue toujours à venir en aide au travers de différents dossiers d'aides personnalisées ou bien par le partenariat avec l'épicerie solidaire de Vichy Communauté.

Pour l'année 2023, la date du repas des aînés est fixée au **dimanche 24 septembre à 12h00**, à l'Espace Rural Culturel.

Pensez dès à présent à réserver la date

N'oubliez pas que le CCAS peut vous aider et vous accompagner pour trouver des solutions aux accidents de la vie. Renseignements en Mairie.

## VOTRE COMMUNE EN PRATIQUE

Les horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie sont les suivants:

**Mardi-9h00-12h00 et 14h00-18h30**  
**Mercredi-9h00-12h00 et 14h00-18h00**

Vous pouvez prendre rendez-vous au 04.70.59.60.04 ou par mail à [mairie.seuillet@wanadoo.fr](mailto:mairie.seuillet@wanadoo.fr)

Retrouvez nous sur: [www.seuillet.fr](http://www.seuillet.fr) ou sur [facebook.com/communedeSeuillet](https://www.facebook.com/communedeSeuillet)